



Gatineau, 2 octobre 2024

Objet : Report de la décision sur les projets pédagogiques particuliers

Chers parents et tuteurs,

Dans le cadre de la réflexion amorcée depuis 2022 sur les projets pédagogiques particuliers (PPP) de nos écoles primaires et secondaires, nous avons reçu de précieux commentaires et suggestions de la part de la communauté scolaire. Afin de bien considérer ces retours et de prendre les meilleures décisions pour nos élèves et notre personnel, nous avons décidé de prolonger la période de réflexion d'une année. Aucune décision concernant les PPP ne sera donc prise par le conseil d'administration durant l'année scolaire en cours.

Cette période supplémentaire nous permettra de poursuivre les analyses en profondeur et d'assurer que les ajustements proposés respectent [nos cinq principes directeurs](#), adoptés par le conseil d'administration. Soyez assurés que notre priorité demeure le bien-être, la réussite et le développement du plein potentiel de chaque élève.

Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les différents comités et parties prenantes pour revoir les propositions initiales découlant de l'application des principes directeurs. Votre participation active et vos commentaires constructifs demeurent essentiels dans ce processus.

Pour obtenir davantage d'informations sur le processus de réflexion, veuillez consulter l'onglet « [Réflexion sur les projets pédagogiques particuliers](#) » du site Web du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration continue. Nous vous tiendrons informés des développements au cours de cette prochaine année.

Meilleures salutations,

Stéphane Lacasse

Directeur général par intérim

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais